

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions de participation détaillées

FICHE D'INSCRIPTION à une formation

FORMATION *

Titre*

Nombre de jours

Référence* Date*

Lieu

Le repas pourra être pris en commun et à la charge de chaque participant. Les informations seront présentées au début de la formation.

PARTICIPANT *

N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| de l'établissement du participant

M. Mme Prénom*

Nom*

Fonction E-mail*

Raison sociale de l'établissement*

Adresse*

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mobile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Besoins particuliers (accessibilité...) :
.....

RESPONSABLE INSCRIPTION *

N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

M. Mme Prénom..... Nom*

.....
Fonction E-mail*

Raison sociale*

Adresse*

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mobile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° identifiant TVA (mention obligatoire) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

FACTURATION *

Etablissement à facturer (si différent du participant), OPCO : FACTURATION –

.....
Votre référence commande :

* Mentions obligatoires

Conditions générales de vente

(Formation professionnelle continue)

INSCRIPTIONS À NOS SESSIONS INTER-ENTREPRISES* ET INTRA-ENTREPRISES

Retournez-nous dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription dûment rempli ci-contre (document également téléchargeable sur le site www.dcahandicap.fr (onglet Formation).

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de votre accord sur notre proposition d'intervention, vous recevrez en 2 exemplaires la convention de formation professionnelle continue. Un exemplaire est à nous retourner dans les plus brefs délais. Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document signé sur les 2 pages et un chèque d'acompte de 30% sont reçus par nos services.

15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE

Le participant reçoit sa convocation de stage accompagnée du plan d'accès du lieu de formation.

ANNULATION DE LA SESSION

DU FAIT DE L'ENTREPRISE

Toute annulation doit être confirmée par écrit (courrier ou e-mail).

En cas d'annulation tardive, nous nous réservons le droit de vous facturer, à titre d'indemnité forfaitaire :

- 50 % pour une annulation à moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage,
- 100 % pour une annulation à 48 heures du début du stage ou une absence à la formation.

Dans ces deux cas, vous recevrez une facture mais celle-ci n'aura pas valeur de convention. Vous avez la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit à la formation par un autre participant.

DU FAIT D'UN NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, DCA HANDICAP se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

MODALITÉS PRATIQUES

- Nos formations se déroulent de manière générale de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Les déjeuners ne sont pas compris dans le tarif proposé.
- Si la formation est en intra-entreprises, nous planifions la ou les sessions en fonction de vos disponibilités dans vos locaux..

TARIF / PAIEMENT

Tous nos prix sont indiqués net. Toute formation commencée est due en totalité. Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur.

DCA HANDICAP étant conditionnée par le règlement intégral de la facture avant le début de la prestation, DCA HANDICAP se réserve expressément le droit de ne pas délivrer la prestation au client tant que la totalité de la prestation n'aura pas été réglée dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de DCA HANDICAP à réception de facture avant le début de la prestation. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, DCA HANDICAP se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client. Si DCA HANDICAP n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par DCA HANDICAP est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

APRÈS LA FORMATION

L'entreprise reçoit l'émargement, les évaluations, le bilan pédagogique de la formation, les attestations de présence et la facture correspondante.

DCA HANDICAP – www.dcahandicap.fr

Gwénaëlle Briend - Dirigeante, 1 rue Jean Zay - 78210 Saint Cyr l'Ecole

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788401178 auprès du préfet de la Région Ile de France

Siret 80969880600019- Code APE : 7022Z